jaloux, me voyant exposé à une scène, et bien certain que Suzette n'éviterait pas son sifflet; je feignis de gronder cette innocente, et lui donnai le souffiet en question pour lui en épargner un plus violent.

Mme Bombin.—En voilà assez.... asseyez-vous.

L'églogue se termine par un jugement qui condamne les époux Bombin à 16 fr. d'amende, et allous à Suzette 30 fr. à titre de dommages-intérêts.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, MERCREDI, 5 AVRIL, 1843.

Fantaisies,

REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANCANS.

(Qui bien aime bien châtie.)

Extrait d'une lettre particulière d'un de nos amis d'Albany.

.... A propos, votre nouveau gouverneur-général Sir Chs. Metcalfe a passé par ici où le mauvais tems l'a retenu plus long tems qu'il n'aurait désiré, Il était logé à l'*Eagle Tavern*. C'est là que par l'entremise de notre ami commun, le vénérable ***, j'eus l'honneur de lui être présenté. En vérité on ne peut se refuser d'accorder à ce personnage la part de talents évidents qu'il a montrés durant sa carrière politique parcequ'ils parlent haut et vrai ; mais n'était sa réputation d'habile homme, une première vue de sa personne ne donnerait nullement à penser que sous son enveloppe, gît un esprit transcendant ; en un mot il fournit une nouvelle preuve qu'il ne faut pas se fier aux apparences. Je dois pourtant m'expliquer et dire que la seule opinion qui pourrait lui être un tant soit peu défavorable serait celle que l'on concevrait au premier abord; car dès qu'on a l'occasion de l'observer un instant on peut lire de suite sur sa physionomie quelques uns de ces éclairs de finesse et d'intelligence qui révèlent l'esprit spéculatif et clairvoyant sous le masque froid et impassible que doit se faire l'homme d'état haut placé qui veut être impénétrable. Sir Metcalfe peut avoir un peu plus de cinquante ans ; sa chevelure blanchie lui en ferait pourtant supposer davantage. Il est de taille un peu au dessus de la moyenne et paraît d'une constitution solide, tendant à l'embonpoint..... son front est élevé et sa figure appartient à cet heureux type *carré long* qui est le signe ordinaire de la fermeté jointe à des vues fixes et étendues ; il est cependant un peu défiguré par une espèce de grosseur chanu à l'une de ses joues. Il es vêtu simplement et ne porte pas de marque distinctive.

..... Durant la conversation qui roulait d'une manière générale, il se tenait raide sur sa chaise, la tête en arrière, les mains jointes devant lui, faisant courir ses deux pouces l'un autour de l'autre et paraissant n'avoir rien à mettre dans l'entretien. Une personne qui serait entrée alors aurait peut-être pris un des suivants de Sir Metcalfe (son secrétaire je crois) pour le gouverneur-général et le dignitaire lui-même pour un gros fermier anglais pour qui ce qu'on disait autour de lui aurait été chose ignorée. De tout ce que j'ai pu en voir, je dirais, du moins si on avait quelque foi en ma science physiognomonique, que Sir Charles Metcalfe est ce que les subalternes de la bureaucratie française appellent un *dur à cuire*. Je pense que le fond de son caractère est la bonhomie, mais que son trait principal est d'aimer à faire les choses par lui-même et selon ses vues, qui jusqu'ici du reste ont été, dit-on, remarquables de justesse. Or comme vous le voyez c'est dire assez que vos ministres populaires auront une tâche des plus ardues et qui demandera de leur part une énergie et un dévouement auxquels, je veux bien croire, ils sont tout préparés. Je n'oserais pousser pourtant la prophétie jusqu'à vouloir mal augurer pour le peuple canadien de la nouvelle administration, mais vous connaissez sans doute la maxime alarmiste qui prétend que dans les rouages constitutionnels tien n'est ordinairement si nuisible à la marche des idées libérales que lorsque le chef (c'est-à-dire le magistrat irresponsable comme le roi ou un gouverneur) est ce qu'on appelle en termes administratifs, un *homme de talent*. Placez les talents dans toutes les positions (disait Talleyrand) excepté la première, là il faut seulement une âme droite et ferme.

Pourtant il serait injuste de vous préliposser contre un homme qui peut-être fera du bien et qui sans nul doute en a l'intention ; la facheuse règle que j'ai citée peut sans inconvénient être mise de côté dans le cas du Canada qui, de tous les pays du monde, est peut-être le plus difficile à gouverner, vu que les éléments populaires, qui ailleurs n'ont qu'un seul intérêt, ont, chez vous, des tendances et des affections directement opposées, etc, etc.

Sir Chs. Metcalfe est arrivé à Kingston où Sir Chs. Bagot est encore dans une situation fort précaire. Les bonnes gens de la capitale crient : —" Sir Chs. Bagot n'est plus gouverneur, vive le très honorable Sir Charles Metcalfe ! " *Sic transit gloria mundi !* Ce qui veut dire : Quand on est malade la gloire de ce monde est toute transie.

On nous parlait ce nous semble il y a quelques jours de faire une nouvelle assemblée des citoyens de Québec pour considérer la convenance ou plutôt l'urgence d'envoyer une adresse solennelle à la Reine en faveur des exilés canadiens. Sitôt que pareille mesure sera mise en chemin nous croyons que les signatures de convocation ne manqueront pas et, ce qui vaut mieux encore, que la réunion se composera des invitans et des invités. Le peuple canadien voudra-t-il jouir d'un gouvernement responsable tandis que ceux qui le lui ont fait obtenir sont proscrits, errants ou dans les fers ?

Les bonnes commères de nos faubourgs sont toutes sens dessus dessons (moralement parlant, bien entendu) au sujet de quelques prédictions vraies ou fausses qu'une femme prononce depuis quelque tems, assure-t-on durant le sommeil magnétique. Tantôt c'est la fin du monde pour laquelle elle fixe une époque très rapprochée ; tantôt ce n'est que la bouleversement de la ville, tantôt c'est la guerre, la révolution, les massacres ; parmi toutes les rumeurs qui montent les têtes fragiles et les langues agiles la nouvelle que la citadelle doit s'écrouler très prochainement paraît trouver grand nombre de vraies croyantes : —Ah ! disait l'une d'entr'elles, l'autre jour au moment où nous passions, on voit bien qu'il y a quelque chose en l'air ; jamais on n'a vu tant de renversements, de bouleversements, de tremblemens de terre ; encore l'autre jour la Pointe à chose, comment donc, pas la Pointe-aux-Trembles mais quelque part par là a été avalée par une caverne de feu; Allez ! nos bons curés voient bien que le monde ne peut aller loin, ils lisent les gazettes qui leurs apprennent tout ce qui se passe et ce n'est pas pour rien qu'on voit tant de morts subites. Ils ne veulent rien nous en dire pour ne pas nous effrayer. Et puis la femme qui dort tout éveillée, comment qu'on dit déjà, ah ! la femme qu'est monétisée par les docteurs a prédit que'un bâtiment arriverait le trois d'Avril et c'est justement ce jour-là que la goélette à Mr. Vanderheyden est arrivée ; ça c'est clair comme le soleil du midi et puisqu'elle annonce le finissement du monde, ça ne peut pas tarder !"

Nous nous prie de corriger une impression erronée que quelques malveillants ont répandue pour nuire à la publication annoncée par Mr. Molt. Des personnes ont fait circuler que l'entreprise était faite contre l'avis des messieurs du clergé. On nous a montré la feuille de souscription et nous y avons remarqué avec plaisir que les noms des Evêques et de bon nombre d'autres membres du clergé tenaient la tête de la liste.

ERRATUM.

Dans la correspondance signée S. D. au 2d Paragraphe au lieu de . On ne peut entrer dans deux maisons, etc, *lisez* : On ne peut passer dans aucune de nos rues sans entendre le son du piano, de la guitarre ou de tout autre instrument. Dans le 7ème Paragraphe, 6ème ligne au lieu de chapitre 1, lisez ; chapitre 4.

AUX CORRESPONDANTS.

∴ Nous savons infiniment gré à PIERRICHE des observations contenues dans sa seconde lettre, ainsi que des sentiments bienveillants qu'il exprime à notre égard ; d'ici à peu de tems nous pensons qu'il aura occasion de voir que nous avons essayé de profiter de ses conseils ; mais pour cela il devra convenir que chaque chose a son tems et qu'une critique convenable et amusante un jour devient inconvenante et d'autres circonstances. Ne pouvant ouvertement exprimer notre pensée nous nous contenterons de lui faire remarquer qu'il faut souvent sacrifier à l'intérêt général la démangeaison de faire rire le public même quand on est sûr d'avoir les rieurs de son côté. Quant à sa communication en particulier Pierriche s'est mépris sur le sens des quelques mots que nous en avons dit ; le mérite ou la forme de l'écrit n'était pour rien dans l'hésitation que nous avons exprimée à sa première vue, seulement pour faire voir le jour à cette production inoffensive nous profiterons de la permission que nous donne son auteur d'en retrancher une petite partie.

∴ CANADIENE... Remis au prochain faute d'espace.

∴ ANTI-LAVETTE ne peut guère être admis, non que son écrit soit inconvenant, mais vu qu'il y manque une condition essentielle : le nom de l'auteur, qui du reste ne gagnerait rien à la sortie toute mondaine qu'il fait contre les deux feuilles religieuses de cette ville ; il ne pourrait manquer de se faire haïtre par des écrivains habitués à ne traiter presque que des matières *spirituelles*.

∴ Nous recevons à l'instant de Sir Chs. METCALFE une lettre qui nous apprend son arrivée en Canada et nous confie quelque unes des idées d'après lesquelles il prétend gouverner. Si nous avons assez de place dans le prochain numéro nous l'y laisserons paraître.

Annonces.

Aide-toi le ciel t'aidera.

MANUFACTURE DE POELES RUSSES, A PATENTE,

No. 99, rue et faubourg St. Vallier, à Québec.

M. SMOLINSKI prie les personnes qui désireraient faire ériger de ces poêles avant l'hiver prochain, dans des édifices soit public ou privés, de vouloir bien ne pas tarder à lui transmettre leurs commandes, par lettres affranchies si elles veulent qu'il puisse les servir à temps, et surtout les lieux éloignés, avant la clôture de la navigation. Vu l'impossibilité de se procurer sur-le-champ, dans ce pays assez d'ouvriers formés à cette genre de fabrication, s'il venait un trop grand nombre de commandes à la fois, l'on sera servi dans l'ordre de leurs dates.

Québec, 29 mars 1843.

SOUS LE PATRONAGE

De Son Honneur le Maire.

LE Comité de l'INSTITUT DES ARTISANS, désirant, combiner avec le bénéfice des fonds de l'institution une soirée d'amusement rationnel, a pris des arrangements pour un FETE DES ARTISANS qui aura lieu, au THÉATRE, le 19 avril prochain.

Le comité prend la liberté d'intimer à ses concitoyens disposés à favoriser les vues de l'institution, que ceux qui désireraient montrer des appareils mécaniques, des articles de manufacture domestiques, des sciences et des arts, des curiosités naturelles, des peintures, etc, etc, auront alors une occasion de le faire, en par eux signifiant leur intention au comité avant le 25 courant, afin qu'il puisse être préparé un catalogue de ces objets.

Un programme des arrangements sera publié dans quelques jours.

Québec, 14 mars 1843

Almanach des Adresses.

☞ *On annonce dans la liste qui suit moyennant 5s. pour l'année. On n'a pas droit à plus de trois ligne pour ce prix.*

THOS. LARIVIERE, MEUBLIER et faiseur de chaises, Rue Des fosses, No. 102 près de l'Ecole de Saint Roch.

W. RIDDLE Graveur, rue Ste Anne, No 5 Haute-Ville, vis-à-vis des Casernes des Jésuites. Fait des sceaux pour les Cours de district, les Conseils municipaux et autres; cartes de visites et d'affaires, têtes de comptes, etc. etc. etc.

J. O. VALLIÈRE Manufacturier de chaisse, Meubles et Vernis Copal ; No, 222, Rue St. Valier près du Parc.

J. P. RHÉAUME, Avocat et Procureur; No, 223, Rue St, Valier, près de Mr. *Clearkieu*.

P. GINGRAS, Junr. Marchand, Rue Lamontagne No. 11, et rue Champlain No. 343, Basse Ville

G. F. TREMBLEY, Avocat, Rue des Prairies, No. 51, St. Roch.

LOUIS LEMOINE, Armurier-Mécanicien, rue St Jean, No 40, Haute-Ville.

RE DONALD & LOGANS, fabricants de papier TIA tapisserie etc. joignant la Banque de Montréal.